

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM NIORT PORTE DU MARAIS, 189 AVENUE DE LA ROCHELLE 79000 NIORT déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mme CHLOE DUPUY DAUBY, représentant de la société 22.10 S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 290 AVENUE DE PARIS 79000 NIORT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mme CHLOE DUPUY DAUBY	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.


La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Mr Quentin BUREAU
Chargé Clientèle Professionnelle Agricole

JST14

lu et approuvé



Crédit Mutuel
Niort Porte du Marais
Société Coopérative de Crédit à Capital
Variable et à Responsabilité Limitée
RCS NIORT B 417 676 517
Intermédiaire d'assurance affilié à
La CFCMO n° ORIAS : 07 027 574
189, AVENUE DE LA ROCHELLE
79000 NIORT
Tél. 05 49 73 64 51

